



Organiser des combats chez soi ...

Par **Enthroned**, le **16/01/2010** à **01:19**

Bonjour,

Je suis majeur et amateur de sports de combats. N'ayant pas envie de dépenser mon argent dans des clubs, j'aimerais combattre "pour le plaisir" chez moi ou chez un ami (=> combattants consentants bien entendu, respect de soi, port des protections, etc ...).

Seulement voilà, je n'ai pas d'autorisation et ne sait pas s'il en faut une, et donc j'aimerais savoir si il y a un accident/un blessé, puis-je être poursuivie ?

Est-ce que je risque quelque chose, sachant que la personne que j'ai blessée était tout à fait d'accord pour se battre (combat sans haine) ?

Merci pour votre réponse, cordialement.

Par **chris_idv**, le **16/01/2010** à **12:01**

Bonjour,

Pénalement rien ne peut être reproché en cas de consentement éclairé de la "victime".

Vous pouvez donc vous prémunir en signant et en faisant signer une décharge.

Les ennuis arrivent si les dégâts vont au delà du consentement de la victime ou en cas de décès, à priori accidentel: cela risque d'être difficile d'expliquer au juge que votre camarade

de jeu à une tête qui ressemble à du steack haché et qu'il était d'accord pour cela ...

Accésoirement j'ai du mal à comprendre votre approche dans la mesure où les protections nécessaires pour limiter les risques d'accident vont vous coûter beaucoup plus cher qu'un accès à un club où vous pourrez également bénéficier d'un enseignement adapté.

Un des risques majeur d'une telle pratique non encadrée par un professeur duement formé est de porter par erreur ou manque de pratique des coups dangereux et/ou mutilant à votre adversaire ... un seul coup peut parfois suffir pour broyer un genou ou fracturer une vertèbre

Même les pro de l'ultimate fighting (cas extrême s'il en est) doivent se montrer prudent s'il ne veulent pas se blesser et mettre fin à leur carrière prématurément :)

Salutations,

Par **Enthroned**, le **16/01/2010** à **13:08**

Merci pour votre réponse, concernant le matériel je suis déjà équipé puisque je pratiquais déjà en club, donc côté argent ça va.

Merci de m'avoir fixé, je sais maintenant à quoi m'attendre.